

L'UPR redonne aux Français le goût de la politique

L'UPR rassemble SUR L'ESSENTIEL des Français de toutes les origines et toutes les convictions, en rejetant tout discours extrémiste ou diviseur. Environ 90 % de nos adhérents n'ont jamais été membres d'un autre parti politique auparavant. Beaucoup sont des abstentionnistes qui étaient dégoûtés de la politique.

► L'UPR est devenu le parti politique en plus forte croissance, notamment par sa forte présence sur Internet et les réseaux sociaux.

► L'UPR a nettement plus d'adhérents réels que certains partis très médiatisés et leur nombre augmente tous les jours.

► L'UPR est le parti qui compte la plus forte proportion de jeunes.

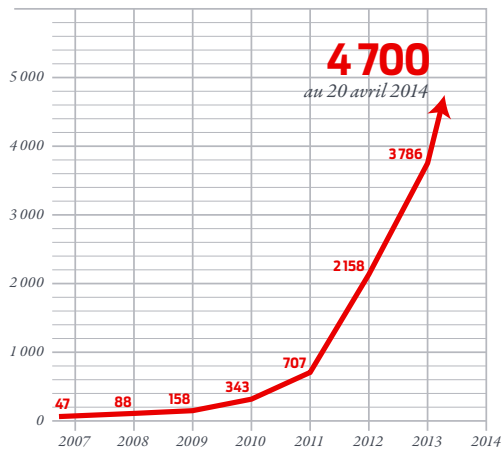
► L'UPR compte une très forte proportion de Français vivant à l'étranger (5,5 % de nos adhérents). C'est la preuve que nos analyses et nos propositions sont criantes de vérité pour des expatriés qui connaissent bien la réalité du monde !

► L'UPR compte parmi ses responsables certains des meilleurs spécialistes français de la géopolitique, de la défense, de l'euro, de l'économie, des questions sociales, de l'histoire, etc.

► Malgré tout cela, l'UPR ne parvient toujours pas à être invitée dans les grandes télévisions et radios nationales...

Ne passez pas à côté du changement historique qu'est en train de créer l'UPR !

Nombre d'adhérents à l'UPR



(Depuis sa création le 25 mars 2007 ; au 31 décembre de chaque année)

UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour rétablir la démocratie

Tous les partis vous proposent une « Autre Europe », sauf un...



PS

« L'autre Europe » sociale...



UMP

« L'autre Europe » qui marche...



FDG

« L'autre Europe » des travailleurs...



FN

« L'autre Europe » des nations...



EELV

« L'autre Europe » écologique...



Les analyses de l'UPR sont précises et irréfutables

Les traités européens sont directement responsables du désastre économique et social actuel. L'Union européenne nous a volé notre souveraineté et notre indépendance ; elle détruit la démocratie et met en danger la République.

Emploi / industrie : toute politique nationale visant à lutter contre les délocalisations – donc contre le chômage – est interdite par les traités européens (*art. 32 et 63 du TFUE**).

Social : les politiques nationales visant à préserver nos acquis sociaux – par exemple notre système de retraite par répartition – sont sans cesse remises en cause par les traités européens, qui nous condamnent à une austérité permanente (*art. 5 et 121 du TFUE**).

Services publics : toute politique nationale visant à défendre – et a fortiori à renforcer – les services publics est interdite par les traités européens (*art. 106 du TFUE**).

Monnaie / dette : toute politique nationale visant à contrôler notre monnaie et notre dette est interdite par les traités européens (*art. 123 du TFUE**).

International : toute politique nationale visant à l'indépendance en matière de défense et de diplomatie est contraire aux traités européens qui nous soumettent à l'OTAN – donc aux États-Unis – et à ses actions illégitimes et belliqueuses (*art. 42 du TUE***).

Démocratie : toute politique nationale visant à faire prévaloir la souveraineté nationale, et donc la démocratie, est contraire aux traités européens (*art. 3, 4, 5 et 6 du TFUE**).

Agriculture : toute politique nationale visant à gérer notre agriculture de façon saine et responsable est sapée par les traités européens (*art. 38 et 39 du TFUE**).

Santé : toute tentative de privilégier la santé humaine face aux lois des marchés se heurte aux traités européens (*art. 168 et 169 du TFUE**).

*TFUE : traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

** TUE : traité sur l'Union européenne

Pourquoi une « Autre Europe » est-elle illusoire ?

Conformément à l'article 48 du TUE, l'accord UNANIME de TOUS les États-membres est indispensable pour modifier substantiellement les traités européens.

Or, les 28 pays de l'UE ont des intérêts fondamentaux irrémédiablement divergents.

Par exemple, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et de nombreux pays de l'est s'opposent toujours à des services publics puissants ; l'Allemagne s'opposera toujours à une dévaluation monétaire favorable aux pays du sud ; etc.

Donc, contrairement à ce qu'essaient de faire croire **tous les partis politiques**, une réorientation de la construction européenne est de fait une ILLUSION : il n'y aura jamais d'« autre Europe » !

La réalité, c'est qu'on ne peut pas lutter contre le chômage, l'austérité, les délocalisations, la destruction des acquis sociaux et des services publics sans sortir de l'UE.

Alors, que faire ?

L'UPR vous apporte une bonne nouvelle : **sortir de l'UE, c'est parfaitement possible !** En effet, l'article 50 du TUE dispose : « *tout État-membre peut décider de se retirer de l'Union* ».

L'application de cet article ne dépend que des Français, pas besoin d'obtenir l'autorisation des autres États, ni de renégocier quoi que ce soit !

Nous allons ainsi pouvoir libérer sereinement la France du carcan européen, retrouver notre souveraineté et notre indépendance, le tout sans nous fâcher avec nos voisins puisque nous ne ferons qu'appliquer la clause de sortie qu'ils ont eux-mêmes approuvée.

Une solution sans ambiguïté

L'Union Populaire Républicaine (UPR) est le seul*** parti politique à proposer aux Français de se rassembler au-dessus des clivages traditionnels droite-centre-gauche, pour rétablir la démocratie et sauver la République **en sortant de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN** ; et en appliquant son ambitieux programme politique en 20 points qui est l'adaptation moderne de celui du Conseil national de la Résistance (CNR).

L'UPR, c'est « l'union du peuple pour rétablir la démocratie ».

*** De l'extrême droite (Front national) à l'extrême gauche (Front de gauche), les partis « euro-critiques » ne proposent jamais explicitement et sans ambiguïté la sortie de l'UE. Front contre Front, ces partis alter-européistes neutralisent la colère des Français et s'évertuent à les diviser sur des sujets polémiques.